COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du	17 avril 2025 (siège du District)
Procès-verbal	N° 34
Présidence	M. Michel PINGUET
Présents :	MME Anne-Cécile SIMOES, MM. Jean-Claude PIBOIN, Lionel ERAY
Excusés :	MM. Bernard MAY, Guy MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- **Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été.**

- **Planning de journée**
  En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

- **Correspondance**
  Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

- **Terrain impraticable**
  Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.

  Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

1 – MATCHS NON-JOUES

DEPARTEMENTAL 1

CORBIGNY 1 / COULANGES 1 – match n°50023.2 du 16/03/2025 – fixé au 07/05/2025.

CRITERIUM D4 à 8

E. MOUX BRASSY 2 / MOULINS 1 – match n°51120.1 du 16/03/2025 – fixé au 20/04/2025

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

LA MACHINE 1 / LA CHARITE 1 – match n°51946.1 du 01/05/2025 – fixé au 20/04/2025
VAUZELLES 1 / FC DECIZE 1 – match n°51947.1 – fixé au 30/04/2025

2 – DOSSIERS TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 10/04/2025.

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission et applique un retrait d'1 point au club de TANNAY (D3B) pour la journée du 13/04/2025.

3 – FORFAIT

CRITERIUM D4 à 8
VARZY 3 / E. MOUX BRASSY 2 – match n°51132.1 du 13/04/2025
Forfait déclaré de E. MOUX BRASSY.
Amende 40€.

4 – COURRIEL

Du club V PREMERY : déclaration de tournoi du 06/07/25. Droits 26€

COMPETITIONS FEMININES

Pour faire suite à de très nombreuses demandes de report, la Commission décide qu'à partir du 3 mars 2025, toute demande sans motif valable (même accord entre les 2 clubs) sera refusée, pour le bon déroulement du critérium féminin.

1 – MATCHS NON-JOUES

CRITERIUM FEMININ POULE CONSOLANTE

ESN 58 1 / GUERIGNY URZY 1 – Match n° 51346.1 du 02/02/2025 – reporté au 20/04/2025
E. POUILLY MARZY 1 / VARZY 1 – match n°51358.1 du 02/03/2025 – reporté au 18/04/2025 à 20h

GUERIGNY URZY 1 / ESN58 1 – match n°51346.2 du 16/03/2025 – reporté au 08/05/2025

CRITERIUM FEMININ POULE ELITE

COULANGES 1/ LA CHARITE 1 – Match n° 51284.1 du 16/02/2025 – reporté au 27/04/2025
FC NEVERS 2 / COULANGES 1 – match n°51277.1 du 02/03/2025 – reporté au 20/04/2025
COULANGES 1 / E. CORBIGNY CHATEAU – match n°51267.2 du 16/03/2025 – reporté au 08/05/2025
COSSAYE 1 / BRASSY 1 – match n°51266.2 du 16/03/2025 – fixé au 19/04/2025 à 18h, accord des 2 clubs et de la commission.

2 – FORFAIT

Coupe Féminines
CLAMECY 1 / FC DECIZE 1 – match n°51942.1 du 13/04/2025
Forfait déclaré de FC DECIZE.
Amende 40€.

3 – TIRAGE ½ FINALES COUPE FEMININES BEAUTY SUCCESS

LE TIRAGE DES ½ FINALES
DE LA COUPE FEMININES BEAUTY SUCCESS
AURA LIEU LE MERCREDI 23 AVRIL 2025 A 18H30 AU SIEGE DU DISTRICT.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 23 AVRIL 2025 A 17H15

Le Président
Michel PINGUET

La secrétaire
Anne-Cécile SIMOES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F./